

Avanquest

Exercice clos le 30 juin 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

APLITEC
Les patios Saint-Jacques
4-14, rue Ferrus
75014 Paris
S.A.S. au capital de € 2.386.360

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Avanquest

Exercice clos le 30 juin 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Avanquest, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans notre rapport sur les comptes consolidés au 30 juin 2015, nous avons formulé une réserve portant sur l'impossibilité d'apprécier les hypothèses retenues pour l'évaluation des goodwill et des frais de développements activés. Ainsi qu'il est indiqué dans l'annexe aux paragraphes 3.5.4.1 et 3.5.4.2, la documentation mise en place par la société et traduisant les décisions prises par le management en termes d'allocation de ressources et le retard pris dans la commercialisation des contrats de la plateforme myDevices, au cours du second semestre de l'exercice, supporte la comptabilisation d'une dépréciation de M€ 4,8 sur le goodwill et M€ 1,1 sur les actifs incorporels au 30 juin 2016, ramenant ces actifs à zéro. Les éléments qui nous ont été transmis documentent l'évaluation des actifs à la clôture de l'exercice. Néanmoins, nous sommes amenés à formuler une réserve portant uniquement sur le niveau de résultat car nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si cette dépréciation aurait dû être comptabilisée en tout ou partie sur les exercices précédents.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la correction de l'erreur concernant la présentation du tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2015, exposée à la suite du tableau des flux de trésorerie consolidés dans le paragraphe 3.3 de l'annexe.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

Reconnaissance du chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la partie 3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 19 octobre 2016

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

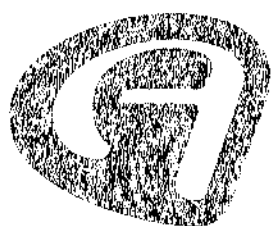


Pierre Laot

ERNST & YOUNG et Autres



Franck Sebag



Avanquest®

Comptes consolidés 30 juin 2016

Immeuble Vision Défense

89-91, boulevard National

F-92257 La Garenne-Colombes Cedex

T +33 1 41 27 19 70

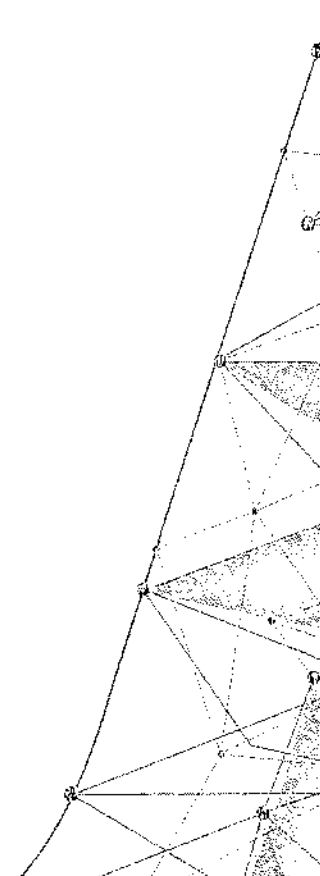
F +33 1 41 27 19 71

www.avanquest-group.com

SA au capital de 37 531 855,5 €

RCS Nanterre B 329 764 625 - NAF 5829C

TVA Intracommunautaire FR 05 329 764 625



COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016

1.1 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

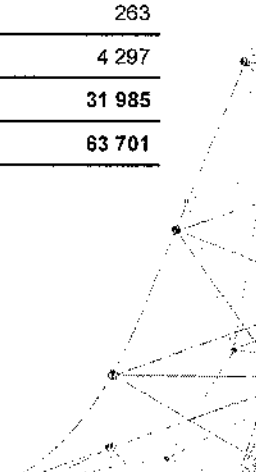
Les éléments du résultat global sont recyclables ultérieurement en résultat à hauteur de- 498 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Notes	2015-16	2014-15
Chiffre d'affaires net	3.5.6.1	117 394	93 113
Matières premières et achats de marchandises		(44 667)	(31 282)
Autres achats et charges externes		(49 357)	(38 558)
Impôts, taxes et versements assimilés		(177)	(176)
Charges de personnel	3.5.6.4	(25 071)	(21 219)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		(5 441)	(2 920)
Autres charges et produits opérationnels courants	3.5.6.6	(8 790)	(10 398)
Résultat opérationnel courant		(16 110)	(11 439)
Autres charges et produits opérationnels	3.5.6.7	(9 996)	15 599
Résultat opérationnel		(26 106)	4 160
Coût de l'endettement financier net		(67)	(835)
Autres charges financières		(1 920)	(22)
Autres produits financiers		288	1 926
Résultat financier	3.5.6.8	(1 699)	1 069
Charge d'impôts	3.5.6.9	(764)	(571)
Quote-part de résultat des entreprises associées		(19)	41
Résultat net des activités poursuivies		(28 588)	4 698
Résultat net des activités abandonnées	3.5.6.13		(3 166)
Résultat net		(28 588)	1 533
Part des propriétaires de la société mère		(28 588)	(6 531)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		-	8 064
Résultat par action	3.5.6.12		
Résultat net part du Groupe par action (en euros)		(0,08)	(0,11)
Résultat net part du Groupe par action après dilution potentielle (en euros)		(0,08)	(0,11)
Résultat net		(28 588)	1 533
Autres éléments du résultat global			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		4 365	534
Écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger		33	708
Gains / (Pertes) sur opérations de couverture		-	(207)
Écarts actuariels sur engagements de retraite		(10)	-
Total des autres éléments du résultat global		4 388	1 035
Résultat global		(24 200)	2 568
Part des propriétaires de la société mère		(24 200)	(5 953)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		-	8 521

1.2 ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

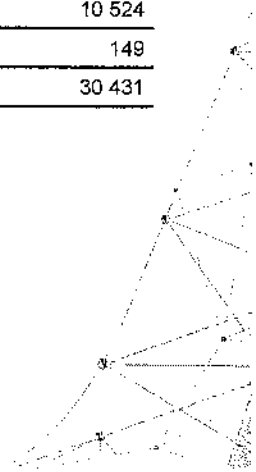
(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2016	30/06/2015
Écarts d'acquisition	3.5.4.1	0	4 761
Immobilisations incorporelles	3.5.4.2	1 497	7 263
Immobilisations corporelles	3.5.4.3	458	588
Actifs financiers		451	738
Participations dans les entités associées		275	2 306
Autres créances non courantes	3.5.4.7	363	
Actifs d'impôts différés	3.5.6.11	0	27
ACTIF NON COURANT		3 044	15 683
Stocks et en-cours	3.5.4.5	5 007	5 911
Clients et comptes rattachés	3.5.4.6	4 696	4 753
Actifs d'impôts exigibles	3.5.4.7	777	1 330
Autres créances courantes	3.5.4.7	3 892	5 563
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.5.4.8	11 086	30 461
ACTIF COURANT		25 457	48 018
TOTAL ACTIF		28 502	63 701

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2016	30/06/2015
Capital social		37 532	37 498
Prime d'émission et réserves consolidées		(6 850)	(1 700)
Résultat net part du Groupe		(28 588)	(6 531)
CAPITAUX PROPRES PART DES PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	3.5.5.1	2 093	29 267
Intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3.5.5.1	2 093	29 267
Dettes financières non courantes	3.5.5.3	585	1 787
Provisions non courantes	3.5.5.2	0	286
Autres passifs non courants	3.5.5.5	549	376
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 134	2 449
Provisions courantes	3.5.5.2	747	1 282
Dettes financières courantes	3.5.5.3	733	4 806
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 565	21 338
Passifs d'impôts exigibles		1	263
Autres passifs courants		4 229	4 297
PASSIF COURANT		25 275	31 985
TOTAL PASSIF		28 502	63 701



1.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	2015/16	2014/15
(en milliers d'euros)	12 mois	12mois ⁽¹⁾
Opérations d'exploitation	-	-
Résultat net des activités poursuivies	(28 588)	4 699
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	19	(41)
<i>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes) ⁽²⁾	10 816	4 043
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	81	24
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	76	836
• (Plus)/Moins-value de cession ⁽³⁾	3 362	(9 299)
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	764	325
• Autres éléments	-	(10 657)
Capacité d'autofinancement	(13 471)	(10 069)
Variation du besoin en fonds de roulement	2 497	432
Impôts payés	(332)	308
Intérêts financiers nets payés	(116)	(871)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(11 422)	(10 200)
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	(584)	(4 094)
Acquisitions immobilisations corporelles	(353)	(315)
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	54	-
Acquisitions d'actifs financiers	(269)	(78)
Cessions d'actifs financiers	412	144
Incidence des variations de périmètre	(446)	10 818
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	(1 187)	6 475
Opérations de financement		
Augmentation de capital ⁽⁴⁾	(2 182)	33 231
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	2 023	-
Rachat d'actions propres	(2 893)	-
Encaissements liés aux emprunts	-	46 641
Décaissements liés aux emprunts	(3 577)	(55 953)
Flux de trésorerie net lié au financement	(6 629)	23 919
Flux net des activités abandonnées	-	(436)
Variation de trésorerie	(19 238)	19 758
Trésorerie à l'ouverture ⁽⁵⁾	30 431	10 524
Variation de taux de change sur la trésorerie	(127)	149
Trésorerie à la clôture ⁽⁶⁾	11 066	30 431





(1) Correction d'erreur sur la présentation du tableau des flux de trésorerie détaillée ci-dessous.

(2) Dont amortissement du goodwill de l'UGT PlanetArt 4.8 millions d'euros.

(3) Moins-value de cession Avanquest Software Publishing Ltd. 366 milliers d'euros, recyclage de l'écart de conversion sur l'écart d'acquisition relatifs à Avanquest Software Publishing Ltd. -3 594 milliers d'euros, cession d'immobilisation Avanquest North America 38 milliers d'euros, encaissement earn out process flow non comptabilisé au 30 juin 2015 550 milliers d'euros.

(4) Augmentation de capital 34 milliers d'euros suite à l'émission d'actions, imputation des frais de transactions sur la prime d'émission 2 216 milliers d'euros dont 2 046 milliers d'euros n'avaient pas été décaissés au 30 juin 2015. Ces frais correspondent principalement au solde des honoraires des intermédiaires financiers en charge de l'opération.

(5) Trésorerie et équivalents de trésorerie = 30 461 milliers d'euros - Concours bancaires courants = 30 milliers d'euros

(6) Trésorerie et équivalents de trésorerie = 11 086 milliers d'euros - Concours bancaires courants = 20 milliers d'euros

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit :

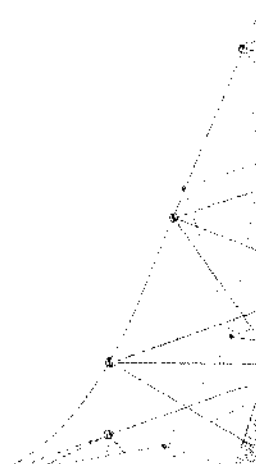
	2015/16	2014/15
(en milliers d'euros)	12 mois	12 mois
Impact cash résultant de la cession d'Avanquest Publishing Ltd.	(1 346)	-
Montant encaissé sur cession Process Flows Ltd. UK	900	3 916
Montant encaissé sur cession de ses actifs par Arvix net de la trésorerie cédée	-	14 241
Montant distribué au partenaire minoritaire suite à la cession d'Arvix	-	(7 641)
Montant encaissé sur cession d'EMME net de la trésorerie cédée	-	344
Impact cash suite à la liquidation d'Avanquest Italie	-	(32)
Montant encaissé sur cession filiale non consolidée	-	(10)
Incidence des variations de périmètre nettes de la distribution aux minoritaires	(446)	10 818

Correction d'erreur sur le tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2015 :

	2014/15	2014/15
(en milliers d'euros)	12 mois	12 mois
	publié	retraité
Résultat net des activités poursuivies ⁽¹⁾	567	4 699
Capacité d'autofinancement	-10 069	-10 069
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽²⁾	2 475	432
Impôts payés	308	308
Intérêts financiers nets payés	-871	-871
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-8 157	-10 200
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	6 475	6 475
Augmentation de capital ⁽²⁾	31 186	33 231
Encaissements liés aux emprunts	46 641	46 641
Décaissements liés aux emprunts	-55 953	-55 953
Flux de trésorerie net lié au financement	21 874	23 919
Flux net des activités abandonnées	-436	-436
Variation de trésorerie	19 758	19 758



- (1) Pour une meilleure lecture en lien direct avec le compte de résultat, le TFT retraité part du résultat net des activités poursuivies.
- (2) Les frais liés à l'augmentation de capital et non décaissés à la clôture de l'exercice précédent, soit 2 046 milliers d'euros ont été corrigés du montant net de l'augmentation de capital et dans la variation du BFR au 30 juin 2015 à due concurrence.



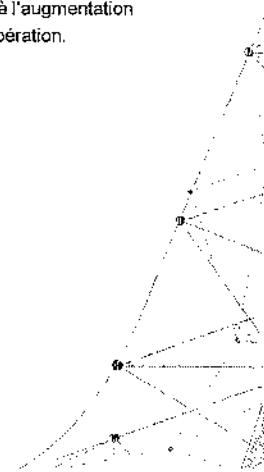
1.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
Au 30 juin 2014 (1)	27 354	124 140	(7 340)	(100 272)	(42 615)	1 267	1 291	2 558
Écarts de conversion			581			581	457	1 038
Autres éléments du résultat global	0	0	581	0	0	581	457	1 038
Résultat de l'exercice					(6 531)	(6 531)	8 064	1 533
Résultat global	0	0	581	0	(6 531)	(5 950)	8 521	2 571
Augmentation de capital	10 144	(3 321)		26 984		33 807		33 807
Affectation du résultat en réserves				(42 615)	42 615	0		0
Païement fondé sur des actions				23		23		23
Variations de périmètre				120	0	120	(40)	80
Changement de méthode						0	(2 131)	(2 131)
Distribution de dividendes						0	(7 641)	(7 641)
Au 30 juin 2015	37 498	120 819	(6 759)	(115 760)	(6 531)	29 267	0	29 267
Actions propres				(2 890)		(2 890)		(2 890)
Écarts actuariels sur engagements de retraite				(10)		(10)		(10)
Écarts de conversion			776			776		776
Autres éléments du résultat global	0	0	776	(2 900)	0	(2 124)	0	(2 124)
Résultat de l'exercice					(28 588)	(28 588)		(28 588)
Résultat global	0	0	776	(2 900)	(28 588)	(30 712)	0	(30 712)
Augmentation de capital (2) (3)	34	(170)				(136)		(136)
Affectation du résultat en réserves				(6 531)	6 531	0		0
Païement fondé sur des actions				81		81		81
Variations de périmètre			3 594			3 594		3 594
Au 30 juin 2016	37 532	120 649	(2 389)	(125 110)	(28 588)	2 094	0	2 094

(1) Correction d'erreur relative à la ventilation des intérêts ne conférant pas le contrôle : Les capitaux propres au 30 juin 2014 ont été retraités d'une correction sur la ventilation des dépréciations d'écart d'acquisition entre la part du Groupe et la part des intérêts ne conférant pas le contrôle. Cette correction augmente les intérêts ne conférant pas le contrôle et diminue la part du Groupe des capitaux propres pour un montant cumulé de 772 milliers d'euros.

(2) La variation de capital social d'un montant net de +34 milliers d'euros s'explique par la création de 336 000 actions suite à l'attribution d'actions gratuites.

(3) Un montant de 170 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission. Il s'agit de l'affectation du reliquat des frais de transaction lié à l'augmentation de capital de juin 2015. Ces frais correspondent principalement au solde des honoraires des intermédiaires financiers en charge de l'opération.



1.5 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1.5.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.5.1.1 FINALISATION DE LA REORGANISATION DU GROUPE

Au 30 juin 2015, le groupe Avanquest avait finalisé son plan de restructuration financière, avec une réduction de son endettement bancaire en France qui a été ramené à 1,6 million d'euros au 30 juin 2015. Cette dette bancaire résiduelle a été remboursée lors de l'encaissement du prix différé d'Arvix prévu en novembre 2015. Cette somme de 1,6 million d'euros avait déjà été versée sur un compte séquestre ouvert à la Caisse des dépôts et consignations « CDC », de sorte que ce remboursement n'a pas affecté négativement la trésorerie. Ainsi, au 30 juin 2016, le Groupe est presque intégralement désendetté.

La cession de la filiale ProcessFlows, initiée au 29 mai 2015, a été finalisée. Les dettes et créances inter compagnies existantes au moment de la cession ont été abandonnées, ce qui a généré un produit de 0,6 million d'euros pour le Groupe. En juin 2016, le Groupe a signé un accord avec les actionnaires de ProcessFlows, conduisant au versement d'un complément de prix définitif de 0,9 million d'euros (dont 0,35 million avait été comptabilisé en créances lors de la cession), venant s'ajouter au prix de cession initial d'un montant de 4 millions d'euros par Avanquest et soldant cette cession.

Le Groupe a également cédé, au 30 avril 2016, sa filiale anglaise Avanquest Software Publishing Ltd. (spécialisée dans la distribution de jeux) pour 3,4 millions de livres sterling (soit 4,3 millions d'euros), avec un paiement différé de 0,9 million de livres sterling (dont 0,6 million de livres sterling à moins d'un an).

Dans le prolongement de ces opérations, le Groupe Avanquest a poursuivi la simplification de son organigramme juridique avec la Transmission universelle de patrimoine de la filiale EMMÉ SAS avec Avanquest SA, en date du 16 mai 2016.

1.5.1.2 CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

En juillet 2015, un nouveau Conseil d'Administration a été constitué avec les nominations de Messieurs Marc Goldberg, Frédéric Paul, et de Mesdames Marie-Christine Levet et Luisa Munaretto.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 novembre 2015, dans sa 15^e résolution, a décidé de modifier le mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, avec effet au 1^{er} janvier 2016. Ce nouveau mode de gouvernance est désormais en place.

Le Conseil de Surveillance a été constitué avec les nominations de Monsieur Marc Goldberg, Président, Madame Marie-Christine Levet, Madame Luisa Munaretto et RE Finance Consulting SA représentée par Monsieur Frédéric Paul. Au 30 juin 2016, les membres du Conseil de Surveillance sont Caroline Bouraine Le Bigot, Présidente, Luisa Munaretto et Jean-Loup Rousseau.

Le Directoire est composé de Messieurs Sébastien Martin et Pierre Cesarini. Le Conseil de Surveillance a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Pierre Cesarini en qualité de Président du Directoire.

1.5.1.3 RACHAT D'UN BLOC D'ACTIONS

Le Groupe a annoncé, le 10 mars 2016, la mise en œuvre partielle de son programme de rachat d'actions, conformément à la délégation adoptée par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2015 dans sa 14^e résolution et a racheté hors marché un bloc de 23 629 791 de ses propres actions représentant 6,30 % de son capital, auparavant détenu par FPB Invest.

Par ailleurs, considérant que le cours actuel ne représente pas le potentiel de développement du Groupe, Avanquest a continué la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions, en achetant sur le marché 3 000 000 d'actions le 25 mai 2016.

Ainsi, au 30 juin 2016, Avanquest détient 26 844 791 de ses propres actions, soit 7,15 % du capital.

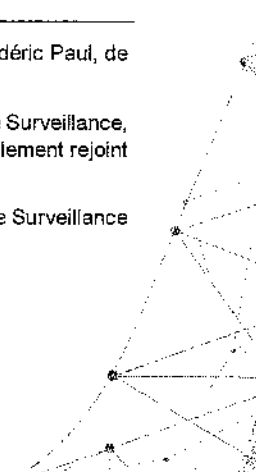
Avanquest utilisera les actions acquises dans le cadre du programme de rachat conformément aux finalités prévues, à savoir notamment : l'animation du marché, leur annulation, l'attribution d'actions aux salariés au titre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de tout plan d'actionnariat salarié, ou encore la conservation pour la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport.

1.5.1.4 MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITÉS

Le Groupe a annoncé, le 10 mars 2016, la démission de la société RE Finance Consulting SA, représentée par M. Frédéric Paul, de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance à la suite de la cession de ses parts sociales dans Avanquest.

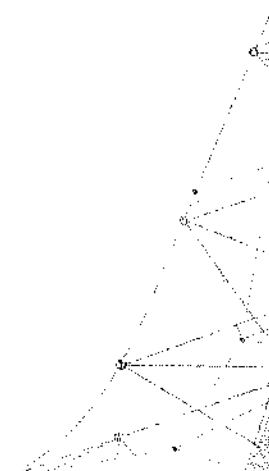
Le Groupe a annoncé, le 22 avril 2016, la cooptation de Caroline Bouraine Le Bigot, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de la société RE Finance Consulting SA, démissionnaire. Madame Caroline Bouraine Le Bigot a également rejoint le Comité d'Audit ainsi que le Comité des Nominations et des Rémunérations de la Société.

Le Groupe a annoncé le 22 avril 2016, la démission de Marie-Christine Levet de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Nominations et des Rémunérations de la Société.



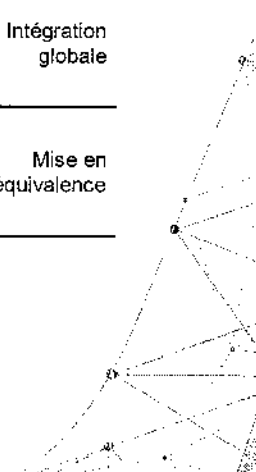


Lors de la réunion du Conseil de Surveillance, qui s'est tenue le 3 juin 2016, Monsieur Jean-Loup Rousseau a été coopté en qualité de membre du Conseil de Surveillance et Madame Caroline Bouraine Le Bigot a été nommée Présidente. Elle succède ainsi à Monsieur Marc Goldberg qui a demandé au Conseil de Surveillance de lui permettre de se retirer afin de se concentrer sur les opérations de fusion / acquisition de la Société.



1.5.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Avanquest SA 89/91, boulevard National 92257 La Garenne-Colombes Cedex N° Siret 329 764 625 00078	France			Société mère
Avanquest America Inc. 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808	États-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest North America Inc. 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	États-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Deutschland GmbH Lochhamer Str. 9 82152 Planegg b. München	Allemagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Ibérica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid	Espagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest China Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021	Chine	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Publishing Ltd. Meadowlane St Ives, Mintigdon	Royaume-Uni	100% cédée 30/04/2016	100 %	Intégration globale
EMME Deutschland Lochhamer Str. 9 82152 Planegg b. München	Allemagne	100% en cours de dissolution	100 %	Intégration globale
Avanquest UK Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume-Uni	100 %	100 %	Intégration globale
PlanetArt US LLC 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	États-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
PC Helpsoft 300 - 848 Courtney Street Victoria BC V8W 1C4	Canada	100 %	100 %	Intégration globale
Arvix LLC 2711 Centerville Road, Suite 400 Calabasas CA 91302-1547	États-Unis	50 %	50 %	Mise en équivalence





Mediaclip

30 rue de Serres

Canada

22 %

22 %

Mise en
équivalence

Terrebonne, J6Y 1W3

PlanetArt Ltd

Meadowlane, St Ives, Mintingdon

Royaume-Uni

100 %

100 %

Intégration
globale

Arvix Ltd

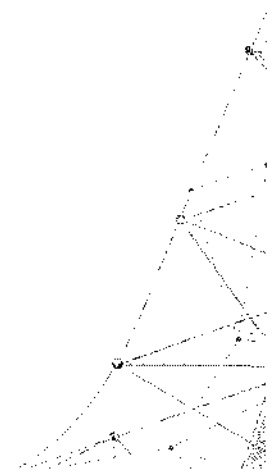
Meadowlane, St Ives, Mintingdon

Royaume-Uni

50 %

50 %

Mise en
équivalence



1.5.3 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe Avanquest au 30 juin 2016 comprennent la société Avanquest SA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Avanquest est une société de droit français, cotée à la Bourse de Paris, dont le siège social est situé au 89/91, boulevard National, 92250 La Garenne-Colombes.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2015, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2015. Ces principes comptables concernent notamment le principe du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire au 1er juillet 2015 sont les suivantes :

- IAS 19 amendée « Régime à prestations définies : Cotisations des membres du personnel » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 ;
- Améliorations annuelles, cycle 2012-2014.

L'application de ces normes est sans impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er juillet 2015 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 30 juin 2016. Il s'agit de :

- Amendement à IAS 1 Initiative informations à fournir ;
- Amendement à IFRS 11 Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes ;
- Amendements à IFRS IAS 16 et IAS 38 Éclaircissement sur les modes d'amortissements acceptables.

Aucun impact significatif n'est attendu de l'application de ces normes.

Les nouvelles normes et interprétations et amendements déjà publiés par l'IASB mais non encore homologués par l'Union Européenne sont les suivants :

- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement ;
- Amendements à IAS 7 Initiative information à fournir ;
- Amendements à IAS 12 Comptabilisation d'un actif d'impôts différé au titre des pertes latentes.

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes

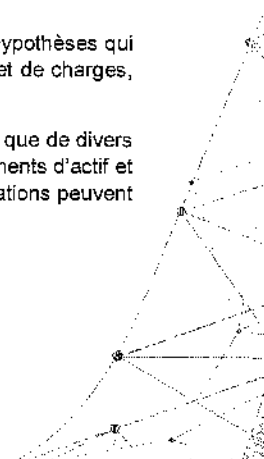
1.5.3.1 PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS RETENUS POUR L'ARRETE ANNUEL

Les comptes consolidés et annexes 2015-2016 ont été arrêtés par le Directoire en date du 30 septembre 2016 puis revus par le Conseil de Surveillance en date du 30 septembre 2016.

Les comptes ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation. Les conditions qui sous-tendent ce principe sont détaillées dans la note 1.5.7.2.1 relative au risque de liquidité.

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

La Direction du Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent





ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les réalisations pourraient diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales hypothèses et estimations ayant affecté l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2016 concernent l'évaluation des frais de développement et les écarts d'acquisition.

1.5.3.2 METHODES DE CONSOLIDATION

1.5.3.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du Groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 % mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 1.5.2.

1.5.3.2.2 Transactions internes au Groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions.

1.5.3.2.3 Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisés en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

1.5.3.2.4 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

1.5.3.2.5 Investissement net dans une activité à l'étranger

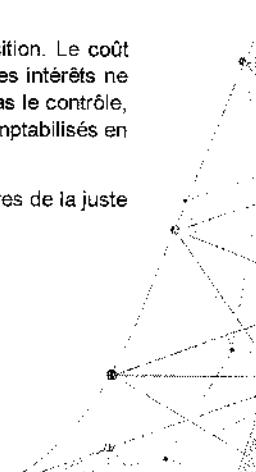
Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

1.5.3.2.6 Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} juillet 2011 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.



À la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en goodwill.

Le goodwill est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans au maximum à compter de leur commercialisation effective.

Avanquest et ses filiales procèdent à une évaluation périodique des perspectives commerciales et de la durée de vie utile de chaque développement. En cas de remise en cause de ces estimations, il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de cinq ans.

1.5.3.2.7 Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

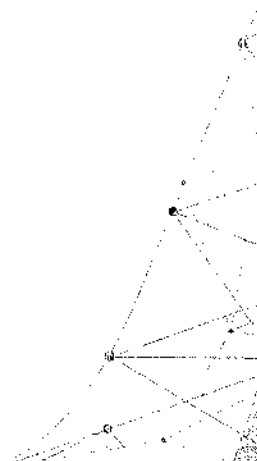
Amortissement

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3, 4 et 5 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans





Une dépréciation complémentaire est constatée en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

1.5.3.2.8 Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

1.5.3.2.9 Actifs financiers

Tous les actifs financiers acquis sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition.

Actifs disponibles à la vente

Conformément à la norme IAS 39, les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable sont comptabilisés à leur coût.

Prêts et dépôts

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

Actifs détenus à des fins de transaction

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance fait l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

1.5.3.2.10 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

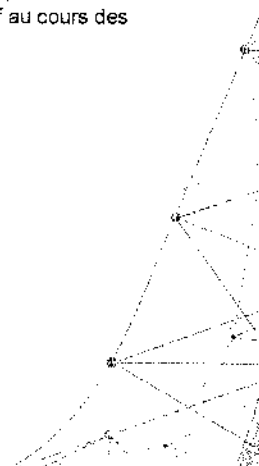
Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité.

Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations pour déterminer les tendances des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.





1.5.3.2.11 Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du prix moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

1.5.3.2.12 Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

1.5.3.2.13 Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royalty due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est passée au passif.

1.5.3.2.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la Société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

1.5.3.2.15 Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

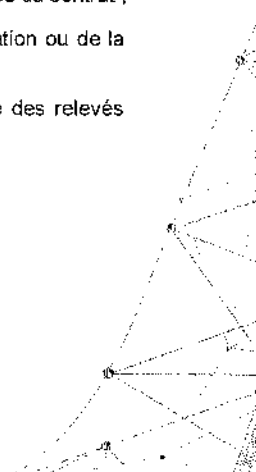
1.5.3.2.16 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires des secteurs opérationnels Avanquest Software (édition et distribution de logiciels), PlanetArt (Mobile-to-Print, via ses produits FreePrints et Photobooks, et Web-to-Print) et myDevices (activité liée à la gestion des objets connectés).

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré *pro rata temporis* sur la durée de la période correspondante ;
- Les prestations de maintenance et d'hébergement sont reconnues en chiffre d'affaires *pro rata temporis* sur la durée du contrat ;
- Les activités d'impression digitale sont reconnues en chiffre d'affaires au moment de la réalisation de la prestation ou de la livraison.

Les commissions d'apporteurs d'affaires pour certaines activités de support aux clients sont reconnues sur la base des relevés mensuels d'activité du partenaire.





1.5.3.2.17 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change et les revenus de placement.

1.5.3.2.18 Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

1.5.3.2.19 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices.

1.5.3.2.20 Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit d'impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif pour lequel le plan d'amortissement est modifié. Le produit de crédit d'impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

1.5.3.2.21 Contribution économique territoriale

La CFE est comptabilisée en charges opérationnelles.

La CVAE est comptabilisée en impôt sur le résultat.

1.5.3.2.22 Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto-détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

1.5.3.2.23 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

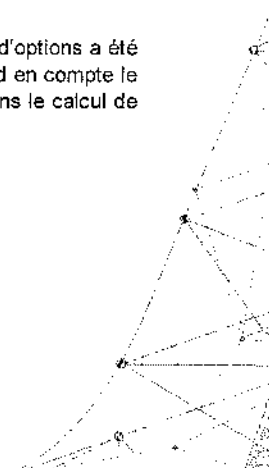
1.5.3.2.24 Engagements hors bilan

Le Groupe Avanquest a procédé à une revue auprès de toutes ses filiales des informations relatives aux engagements de garanties donnés et reçus.

1.5.3.2.25 Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.





1.5.3.2.26 Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Pour les emprunts convertibles, conformément à la norme IAS 32, la Société évalue la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de ces emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

1.5.3.2.27 Instruments de couverture

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement, tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

1.5.4 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

1.5.4.1 ÉCARTS D'ACQUISITION FIGURANT A L'ACTIF

En application d'IFRS 8 Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la Direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Au 30 juin 2015, les secteurs opérationnels définis par le Groupe étaient les suivants :

- **BtoC** : regroupant les divisions Avanquest Software et myDevices ;
- **Impression Digitale** : correspondant à la division PlanetArt.

Au 30 juin 2016, il a été décidé de diviser le secteur opérationnel BtoC en deux UGT : Avanquest Software et myDevices, et de renommer Impression Digitale en PlanetArt, ce afin de s'aligner sur les divisions opérationnelles du Groupe et sur sa communication financière.

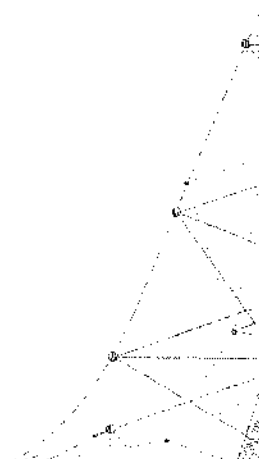
Ainsi, les trois secteurs opérationnels sur lesquels opère le Groupe au 30 juin 2016 sont les suivants :

- **PlanetArt** regroupe les activités de Mobile-to-Print, notamment à travers son offre FreePrints – la solution la moins chère et la plus simple au monde pour imprimer ses photos de son smartphone – et de Web-to-Print, via ses sites d'impression de produits photo personnalisés ;
- **myDevices** regroupe les activités liées à sa plateforme globale de gestion de l'Internet des Objets (IoT) et également les activités historiques du groupe dans le domaine de la mobilité ;
- **Avanquest Software** correspond à l'activité historique du Groupe consistant à distribuer des logiciels tierces parties. Avanquest Software vend tous les ans plus d'un million de logiciels via ses sites web et points de vente à travers le monde. Avanquest Software a également développé récemment de nouvelles offres autour de la monétisation clients et du marketing digital.

Au 30 juin 2016, il a également été décidé de scinder la division PlanetArt en 2 UGT : Web-to-Print et Mobile-to-Print, puisque depuis le deuxième semestre, le management suit de façon spécifique et individualisée les deux canaux de business.

Ainsi, au 30 juin 2016, les quatre Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe sont les suivantes :

- **Web-to-Print** : sites d'impression de produits photo personnalisés
- **Mobile-to-Print** : FreePrints et Photobooks
- **myDevices**
- **Avanquest Software**





(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition nets au 30/06/2015	Mouvements de l'exercice	Écart de change	Dépréciation	Écarts d'acquisition nets au 30/06/2016
Web-to-Print	4,761	-	37	(4,798)	-
TOTAL	4,761	-	37	(4,798)	-

Au 30 juin 2015, les écarts d'acquisition comptabilisés dans le bilan consolidé du Groupe s'élevaient à 4,8 millions d'euros. L'intégralité de ce montant était liée aux activités historiques de Web-to-Print, soit la vente de produits d'impression photo personnalisés sur internet, (vente d'objets personnalisés : tableaux photos, coques de smartphones, cartes de vœux...) en grande majorité réalisées aux États-Unis, indépendamment du Mobile-to-Print.

La société considère que cette activité dispose d'un réel marché et d'un potentiel de développement. Néanmoins, il apparaît que le modèle économique du Web-to-Print nécessite encore des investissements particulièrement importants en acquisition clients (marketing) et renouvellements des sites web concernés (R&D) pour pouvoir potentiellement générer un résultat suffisant permettant de supporter la valeur du goodwill.

En parallèle, l'UGT Mobile-To-Print a démontré, sur le second semestre de l'exercice 2015-2016, la pertinence de son modèle économique et constitue un réel relais de croissance, en particulier avec la sortie de l'application Photobooks qui se révèle un véritable succès et confirme la stratégie déployée sur cette activité.

Les contraintes normales d'allocation de ressources (en particulier en cash) entre les différentes activités Web-to-Print et Mobile-to-Print et leur raréfaction après les importants investissements réalisés sur l'exercice 2015-2016 (et tels que prévus lors de l'augmentation de capital), font qu'un arbitrage a dû être fait quant à l'allocation des ressources, au détriment du Web-to-Print.

Par conséquent, il a été décidé de déprécier intégralement les écarts d'acquisition liés au Web-to-Print, soit 4,8 millions d'euros.

Au 30 juin 2016, les écarts d'acquisition nets du groupe Avanquest sont donc nuls.

1.5.4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de frais de développement et logiciels.

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés peut conduire Avanquest à remettre en cause les perspectives commerciales de différents projets.

Au cours de l'exercice 2015-2016, une évaluation des projets en cours des différentes divisions a été effectuée. La conclusion de cette évaluation est présentée ci-dessous.

Web-to-Print

Au 30 juin 2016, l'analyse de la rentabilité future des projets de R&D a conduit à la dépréciation des frais de développement capitalisés au titre de l'activité Web-to-Print, considérant que les critères de maintien de l'actif selon IAS 38 n'étaient plus respectés à cette date. Ainsi, sur cette activité, une dépréciation de 0,4 million d'euros a été comptabilisée en autres produits et charges opérationnelles. Aucun frais de développement n'a été activé au cours de l'exercice sur l'activité Web-to-Print.

Mobile-to-Print

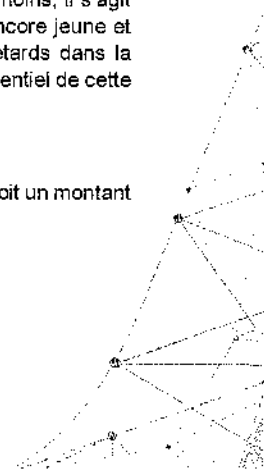
Sur l'activité Mobile-to-Print, 0,5 millions d'euros de frais de développement ont été activés, et un amortissement de 0,6 million d'euros a été comptabilisé sur l'exercice en dotations aux amortissements et provisions. Les frais de développement activés lors de l'exercice 2015-2016 concernent Photobooks.

myDevices

La plateforme myDevices suscite un intérêt très fort auprès de nombreux industriels dans différents domaines. Néanmoins, il s'agit de processus de ventes complexes, qui peuvent s'étaler sur des délais très longs, d'autant plus que le marché est encore jeune et qu'Avanquest est très novatrice sur ce domaine. C'est dans ce contexte que la Société a constaté d'importants retards dans la négociation et la signature des contrats liés à la plateforme myDevices. De ce fait, et sans remettre en cause le réel potentiel de cette activité, le Groupe n'a plus suffisamment de visibilité quant à l'horizon d'atteinte de la rentabilité.

Par conséquent, les critères de maintien de ces actifs ne sont plus remplis selon IAS 38.

De ce fait, la valeur nette comptable de projets activés liés à cette activité au 30 juin 2016 est dépréciée en intégralité, soit un montant de 1,4 million d'euros.





Avanquest Software

Dans le domaine de l'édition de logiciels, il est apparu que les durées de vie des logiciels (apparition de nouvelles versions sur le marché qui remplacent la version précédente) sont de plus en plus faibles. Ainsi, l'estimation de la durée de vie a été réduite à un an. En conséquence, un amortissement accéléré a été comptabilisé à hauteur de 0,7 million d'euros.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut Juin 2014	Acquisitions	Cessions/Virement de poste à poste	Variation périmètre/Variation change	Brut Juin 2015	Amort. et provision 30/06/2015	Net Juin 2015
Frais de développement et logiciels	14 285	4 040	(1 258)	(322)	16 745	10 003	6 742
Portefeuilles clients	448	0	0	58	506	194	312
Dépôts	12	0	0	(2)	10	0	10
Autres	2 161	64	(20)	(368)	1 837	1 638	199
Total	16 906	4 104	(1 278)	(634)	19 099	11 836	7 263

(en milliers d'euros)	Brut Juin 2015	Acquisitions	Cessions/Virement de poste à poste	Variation périmètre/Variation change	Brut Juin 2016	Amort. et provision 30/06/2016	Net Juin 2016
Frais de développement et logiciels	16 745	541	(2 068)	(4)	15 213	14 087	1 126
Portefeuilles clients	506	0	0	3	508	194	315
Dépôts	10	0	0	0	10	0	10
Autres	1 837	106	0	(843)	1 100	1 055	46
Total	19 099	647	(2 068)	(845)	16 833	15 336	1 497

1.5.4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut Juin 2014	Acquisitions	Cessions/Virement de poste à poste	Variation périmètre/Variation change	Brut Juin 2015	Amort. et provision 30/06/2015	Net Juin 2015
Agencements, aménagements et installations	1 657	248	(358)	(271)	1 276	929	347
Matériel de transport	152	0	0	19	171	77	94
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 761	115	(43)	(1 931)	1 902	1 755	147
Total	5 570	363	(401)	(2 183)	3 349	2 761	588

(en milliers d'euros)	Brut Juin 2015	Acquisitions	Cessions/Virement de poste à poste	Variation périmètre/Variation change	Brut Juin 2016	Amort. et provision 30/06/2016	Net Juin 2016
Agencements, aménagements et installations	1 276	222	(297)	(244)	957	626	331
Matériel de transport	171	52	(45)	(178)	0	0	0
Matériel et mobilier de bureau & informatique	1 902	79	(44)	(472)	1 465	1 338	127
Total	3 349	353	(386)	(894)	2 422	1 964	458

1.5.4.4 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les amortissements au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016 ont évolué comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amort. cumulés au 30/06/2014	Dotations de l'exercice	Cessions/Virement de poste à poste	Variation périmètre/Variation change	Amort. cumulés au 30/06/2015
Frais de développement et logiciels	8 356	3 878	(1 364)	(867)	10 003
Portefeuilles clients	194	0	0	0	194
Autres	1 820	263	(20)	(425)	1 638
Total immobilisations incorporelles	10 370	4 141	(1 384)	(1 292)	11 835
Immobilisations corporelles	4 669	508	(395)	(2 021)	2 761
Total	15 039	4 649	(1 779)	(3 313)	14 596

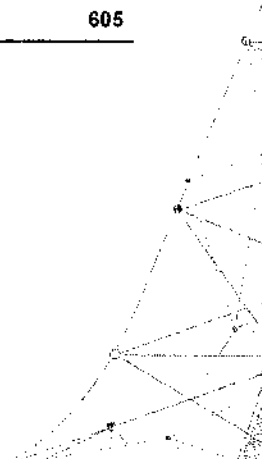
<i>(en milliers d'euros)</i>	Amort. cumulés au 30/06/2015	Dotations de l'exercice	Cessions/Virement de poste à poste	Variation périmètre/Variation change	Amort. cumulés au 30/06/2016
Frais de développement et logiciels	10 003	6 339	-2 177	-39	14 125
Portefeuilles clients	194	0	0	0	194
Autres	1 638	168	0	-751	1 055
Total immobilisations incorporelles	11 835	6 507	-2 177	-790	15 374
Immobilisations corporelles	2 761	305	-383	-719	1 964
Total	14 596	6 812	-2 560	-1 509	17 338

1.5.4.5 STOCKS

Au 30 juin 2016, le montant net des stocks s'élève à 5 millions d'euros, contre 5,9 millions d'euros au 30 juin 2015.

1.5.4.6 ÉCHÉANCIER DES CREANCES CLIENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Échues depuis moins de 90J	Échues depuis plus de 90J	Dépréciation créances échues
30/06/2016	5 112	3 681	373	1 058	416
30/06/2015	5 358	4 236	764	358	605



1.5.4.7 ACTIF D'IMPOT ET AUTRES CREANCES COURANTES

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	30/06/2015
Royalties prépayées	600	895
Créances fiscales (1)	1 474	1 466
Loyers	244	296
Autres (2)	1 573	2 907
Total	3 892	5 563

(1) Les créances fiscales sont principalement composées de TVA.

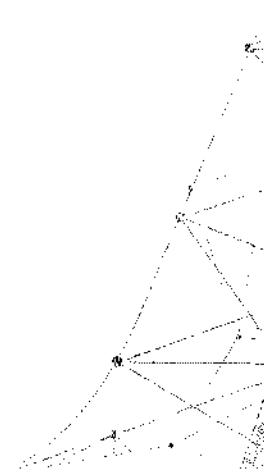
(2) Les autres créances sont principalement constituées de créances sur cession d'actifs à hauteur de 0,7 million d'euros (partie différée du prix de la cession d'Avanquest Software Publishing Ltd. et part à moins d'un an du complément de prix) et de charges constatées d'avance (0,5 million d'euros au 30 juin 2016 et 0,7 million d'euros au 30 juin 2015).

1.5.4.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie (11,1 millions d'euros au 30 juin 2016 et 30,5 millions d'euros au 30 juin 2015) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Trésorerie au 30/06/2015 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2015 (Devise)
Euro	25 871	25 871
USD	2 394	2 679
GBP	2 098	1 493
RMB	10	69
CAD	89	123
Total	30 461	

<i>(en milliers d'euros)</i>	Trésorerie au 30/06/2016 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2016 (Devise)
Euro	5 164	5 164
USD	2 092	2 317
GBP	2 605	1 955
RMB	156	1 109
CAD	1 069	1 563
Total	11 086	



1.5.5 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

1.5.5.1 CAPITAUX PROPRES

1.5.5.1.1 Capital social

Au 30 juin 2016, le capital social de la société Avanquest SA est composé de 375 318 555 actions d'un nominal de 0,1 euro, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement.

1.5.5.1.2 Évolution du nombre d'actions et du capital social

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions a évolué comme suit :

	Unités	Montant en euros
Au 30 juin 2015	374 982 555	37 498 256
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites ¹	240 000	24 000
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites ²	96 000	9 600
Au 30 juin 2016	375 318 555	37 531 856

¹ Attribution de 240 000 actions gratuites au profit de Monsieur Thierry Bonnefoi par une décision du Conseil d'Administration du 6 novembre 2014, donnant lieu à l'émission de 240 000 actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale constatée par le Conseil d'Administration du 8 octobre 2015.

² L'attribution de 96 000 actions gratuites aux salariés de l'entreprise dans le cadre du plan d'actions gratuites approuvé par le Conseil d'Administration du 27 juin 2014.

La variation de capital social d'un montant net de 33,6 milliers d'euros au titre de l'exercice s'explique par l'émission de 336 000 actions.

1.5.5.1.3 Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2016, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites encore en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/07/2010	29/11/2012	10/12/2013
Nombre de titres autorisés	500 000	900 000	500 000
Date du Conseil d'Administration	04/11/2010	25/07/2013	27/06/2014
Nombre de titres attribués au 30/06/2016	374 500	900 000	390 000
Nombre de bénéficiaires	16	5	81
Dont dirigeants	0	5	1
Période d'acquisition	2 à 4 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de Bourse	En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de Bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de Bourse
Droits acquis au 30/06/2016	118 250	240 000	96 000
Actions émises au 30/06/2016	118 250	240 000	96 000
Titres potentiels maximum*	245 000	400 000	270 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées.



Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest serait augmenté d'un montant de 91 500 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 37 531 856 euros à 37 623 356 euros soit une augmentation de 0,24 % étalée dans le temps entre 2016 et 2018. Il est cependant nécessaire de noter que 100 % des actions gratuites ne seront attribuées de façon définitive que si certains objectifs de croissance de cours de Bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.

1.5.5.2 PROVISIONS

Les provisions ont évolué comme suit au cours des exercices 2014-2015 et 2015-2016 :

(en milliers d'euros)	Provisions 30/06/2014	Mouvement de périmètre	Dotations opérat.	Reprises opérat.	Autres dotations	Autres reprises	Provisions 30/06/2015
Provisions	1 702	0	36	(110)	783	(843)	1 568

(en milliers d'euros)	Provisions 30/06/2015	Mouvement de périmètre	Dotations opérat.	Reprises opérat.	Autres Dotations	Autres reprises	Provisions 30/06/2016
Provisions	1 568	0	50	(41)	306	(1 136)	746

Au 30 juin 2016, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (404 milliers d'euros), des frais de restructuration (147 milliers d'euros), une provision concernant le contrôle fiscal (99 milliers d'euros) et une provision concernant les retours de produits (45 milliers d'euros) dans le cadre du litige Smart Power. 76 % des reprises de provisions correspondent à des provisions utilisées sur l'exercice.

1.5.5.3 PASSIFS FINANCIERS

Au cours des deux dernières années, les dettes financières ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2014	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	Autres variations (1)	30/06/2015
Emprunts obligataires	3 990	0	(1 276)	(28)	(2 685)	0
Emprunts	20 468	46 641	(53 517)	958	(8 476)	6 074
Lignes de crédit	1 849	0	(333)	0	0	1 516
Autres dettes financières	3 503	0	(1 130)	0	(1 950)	423
Concours bancaires courants	68	0	(30)	(8)		30
Instruments financiers passifs	2	0	0	0		2
Intérêts courus non échus	515	0	0	0	(451)	64
Total	28 546	46 641	(55 953)	922	(13 563)	6 593

(en milliers d'euros)	30/06/2015	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	Autres variations (1)	30/06/2016
Emprunts	4 558	0	(3 332)	(47)		1 180
Lignes de crédit	1 516	0	(1 516)	0		0
Autres dettes financières	423	1	(330)	0		94
Concours bancaires courants	30	0	(10)	0		20
Instruments financiers passifs	2	0	(2)	0		0
Intérêts courus non échus	64	0	(40)	0		24
Total	6 593	1	(5 229)	-46	0	1 318

(1) Les autres variations sur l'exercice précédent sont principalement liées aux abandons de créances, pour un montant de 10 656 milliers d'euros et l'incorporation de créances au capital pour un montant de 2 622 milliers d'euros qui ont été retraités dans la rubrique remboursement d'emprunts du tableau de flux de trésorerie.

Ainsi, au 30 juin 2016, l'endettement total du Groupe s'élève à 1,3 million d'euros (contre 6,6 millions d'euros au 30 juin 2015 et 28,6 millions d'euros au 30 juin 2014).

L'échéance des dettes financières se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts	1 180	594	585	-
Lignes de crédit	-	-	-	-
Autres dettes financières	94	94	0	-
Concours bancaires courants	20	20	0	-
Intérêts courus non échus	24	24	0	-
Total	1 318	733	585	-

1.5.5.3.1 Emprunts obligataires

Depuis le 30 juin 2015, il n'existe plus aucune obligation convertible.

1.5.5.3.2 Emprunts

Le poste d'emprunts a baissé de 4 558 milliers d'euros à 1 180 milliers d'euros, la variation peut s'expliquer comme suit :

- Avanquest SA avait une dette bancaire de 1,6 million d'euros, qui a été remboursée lors de l'encaissement du prix différé d'Arvix en novembre 2015. Cette somme de 1,6 million d'euros avait déjà été versée sur un compte séquestre ouvert à la Caisse des dépôts et consignations, de sorte que ce remboursement n'a pas affecté négativement la trésorerie ;
- Avanquest China disposait au 30 juin 2015 d'un prêt garanti par la banque Cathay chez Avanquest North America de 8,4 millions de renminbi, soit 1,2 million d'euros. Ce prêt a été intégralement remboursé à fin août 2015 ;
- Avanquest North America a signé en mai 2015 un prêt à long terme de 2 millions de dollars au taux variable de 5,25% avec la banque Cathay. Le financement utilisé au 30 juin 2016 s'élève à 1 310 milliers de dollars, soit 1 180 milliers d'euros. Le remboursement sur l'année s'élève à 691 milliers de dollars, soit 622 milliers d'euros.

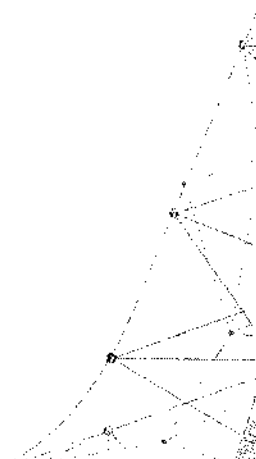
Ainsi, dans le prolongement de sa restructuration financière, le Groupe a continué d'assainir sa situation financière et s'est désendetté presque entièrement.

1.5.5.3.3 Lignes de crédit

Avanquest North America disposait à fin juin 2015 d'une ligne de crédit de 3 millions de dollars, dont 1,65 million de dollars (1,515 million d'euros) avaient été utilisés. Le contrat s'est terminé à fin septembre, et la ligne de crédit a été entièrement remboursée.

1.5.5.3.4 Autres dettes financières

Les autres dettes financières de 94 milliers d'euros sont composées du solde du prêt Oséo innovation pour un montant de 53 milliers d'euros et des comptes courants d'actionnaires pour un montant de 41 milliers d'euros.



1.5.5.4 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2016		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	0	0				
Autres actifs financiers	451	451		451		
Autres actifs non courants	0	0				
Clients et comptes rattachés	4 696	4 696		4 696		
Autres actifs courants	5 032	5 032		5 032		
Trésorerie et équivalents (1)	11 086	11 086	11 086			
Total des actifs	21 264	21 264	11 086	10 178	0	0
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	585	585			585	
Autres passifs non courants	549	549	549			
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	733	733			733	0
Fournisseurs et comptes rattachés	19 565	19 565		19 565		
Autres passifs courants	4 230	4 230		4 230		
Total des passifs	25 662	25 662	549	23 795	1 318	0

(en milliers d'euros)	30/06/2015		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	0	0				
Autres actifs financiers	738	738		738		
Autres actifs non courants	0	0				
Clients et comptes rattachés	4 753	4 753		4 753		
Autres actifs courants	6 893	6 893		6 893		
Trésorerie et équivalents (1)	30 461	30 461	30 461			
Total des actifs	42 845	42 845	30 461	12 384	0	0
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	1 787	1 787			1 787	
Autres passifs non courants	376	376	376			
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	4 806	4 806			4 804	2
Fournisseurs et comptes rattachés	21 338	21 338		21 338		
Autres passifs courants	4 556	4 556		4 556		
Total des passifs	32 864	32 864	376	25 895	6 591	2

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables

1.5.5.5 AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres passifs non courants proviennent des indemnités de départ en retraite provisionnées au bilan (0,5 million d'euros).



1.5.6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1.5.6.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

1.5.6.1.1 Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2015-2016	2014-2015	Δ
Avanquest Software	39,7	43,7	-9%
PlanetArt	56,4	33,0	71%
myDevices	3,7	5,5	-33%
Chiffre d'affaires périmètre constant	99,8	82,2	21%
Autres*	17,7	10,9	62%
Chiffre d'affaires publié	117,4	93,1	26%

* Arvix et Avanquest Software Publishing Ltd

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Avanquest lors de l'exercice clos au 30 juin 2016 atteint 117,4 millions d'euros, soit une croissance de +26 %. À périmètre équivalent (hors Arvix et Avanquest Software Publishing Ltd.), le chiffre d'affaires annuel progresse de 21 % à 99,8 millions d'euros.

1.5.6.1.2 Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	2015-2016	%	2014-2015	%
France	9,5	8 %	13,6	15 %
États-Unis	61,9	53 %	48,5	52 %
Royaume-Uni	32,1	27 %	17,5	19 %
Allemagne	6,0	5 %	7,0	8 %
Autres pays d'Europe	4,3	4 %	2,9	3 %
Reste du monde	3,6	3 %	3,7	4 %
Chiffre d'affaires total	117,4		93,1	

1.5.6.2 MATIERES PREMIERES ET ACHATS DE MARCHANDISES

Ce poste se compose principalement des achats de produits physiques et des coûts de fabrication liés aux activités Avanquest Software et PlanetArt (Web et Mobile-to-Print).

Sur l'exercice clos au 30 juin 2016, la charge de matières premières et achats de marchandises s'élève à 44,7 millions d'euros contre 31,3 millions d'euros lors de l'exercice précédent, soit une hausse de plus de 3 millions d'euros.

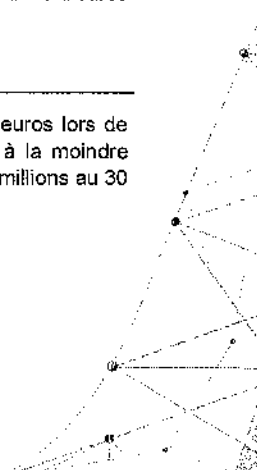
1.5.6.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Ce poste est constitué notamment des charges de marketing, ainsi que d'autres charges diverses comme les loyers, les frais liés aux cartes de crédit, la logistique, les frais de port.

Sur l'exercice clos au 30 juin 2016, les autres achats et charges externes s'élèvent à 49,4 millions d'euros contre 38,6 millions d'euros lors de l'exercice précédent, soit une hausse de presque 11 millions d'euros.

1.5.6.4 CHARGES DE PERSONNEL

Sur l'exercice clos au 30 juin 2016, les charges de personnel s'élèvent à 25 millions d'euros, contre 21,2 millions d'euros lors de l'exercice précédent, malgré la stabilité de l'effectif moyen durant l'exercice. Cette hausse est principalement liée à la moindre activation des frais de développement (0,5 million d'euros de frais de développement activés au 30 juin 2016, contre 4 millions au 30 juin 2015) qui impactent majoritairement ce poste.



1.5.6.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETTES DES REPRISES

Les dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises s'élèvent à 5,4 millions d'euros, dont 5,3 millions d'euros d'amortissements d'immobilisations incorporelles. Pendant l'exercice 2014/2015, les amortissements d'immobilisations incorporelles s'élevaient à 3,9 millions d'euros, soit une hausse de 1,4 millions d'euros sur l'exercice 2015/2016 qui provient essentiellement des dépréciations et des amortissements des frais de développement capitalisés. Pour plus d'informations, veuillez-vous reporter au § 1.5.4.2.

Le poste de dotations aux provisions pour créances douteuses connaît également une variation de 0,4 million d'euros, ce qui s'explique par une reprise de provisions sur l'exercice 2014/2015 dans les comptes de la société Avanquest SA.

1.5.6.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

Ce poste correspond principalement aux redevances versées sur les contrats d'édition (8,9 millions d'euros).

1.5.6.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels qui s'élèvent à une perte de 10 millions d'euros sont composés principalement de :

- la dépréciation de l'intégralité du goodwill de l'UGT PlanetArt pour un montant de - 4,8 millions d'euros ;
- la cession de la société Avanquest Software Publishing Ltd. pour un montant de - 4,3 millions d'euros ;
- la dépréciation des coûts de développement capitalisés pour montant de - 1,1 millions d'euros ;
- les charges de restructuration opérationnelle de - 1,0 million d'euros ;
- l'abandon des créances et des dettes envers la société ProcessFlows pour un produit de 0,6 million d'euros ;
- le complément de prix lié à la cession de ProcessFlows pour 0,5 million d'euros ;
- l'abandon des créances des banques dans le cadre de la restructuration financière pour un produit de 0,2 million d'euros.

1.5.6.8 ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier montre une perte de 1,7 million d'euros provenant pour 1,5 million d'euros des écarts de change nets défavorables, 0,5 million d'euros du coût de l'endettement net et 0,3 million de produits financiers.

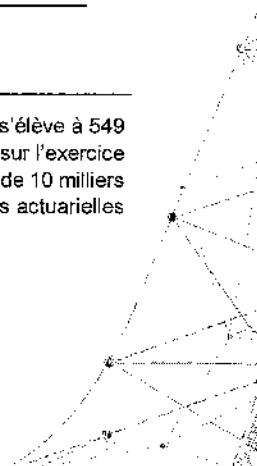
1.5.6.9 IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt nette de l'exercice s'élève à 0,8 million d'euros, contre une charge de 0,6 million d'euros pour l'exercice précédent.

	2015/16	2014/15
(en milliers d'euros)	12 mois	12 mois
Résultat imposable	(27 805)	2 063
Impôt théorique (33,33 %)	9 268	-688
Impôt au compte de résultat	(764)	(571)
Taux d'impôt effectif	- 2,75 %	27,68 %
Différence	(10 032)	117
<i>Dont</i>		
Dépréciation du goodwill	(855)	
Non reconnaissance des impôts différés actifs	(9 204)	(1 094)
Autres différences permanentes	(977)	1 247
Différences entre taux locaux et taux de la société mère	293	226
Autres différences	711	(262)

1.5.6.10 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 549 milliers d'euros pour les salariés français au 30 juin 2016 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact sur l'exercice est une charge de 57 milliers d'euros se décomposant en coût des services rendus de 37 milliers d'euros, coût financier de 10 milliers d'euros, coût de changement d'hypothèses de 11 milliers d'euros et gain actuariel de 1 millier d'euros. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :



Taux d'actualisation : 1,05 %
 Âge de départ en retraite : 65 ans
 Augmentation des salaires : 2 à 5 % suivant l'âge

Les salariés des filiales hors de France ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

1.5.6.11 IMPOTS DIFFERES

Compte tenu des pertes fiscales récentes dans les principaux pays dans lesquels le Groupe opère, aucun impôt différé actif n'a été constaté au bilan. Les déficits fiscaux non activés s'élèvent à 52,4 millions d'euros pour les entités françaises, 3,7 millions d'euros pour les entités allemandes, 435 milliers de livres sterling pour les entités anglaises et 48,4 millions de dollars pour les entités américaines.

1.5.6.12 RESULTAT PAR ACTION

	2015/16	2014/15
(en milliers d'euros)	12 mois	12 mois
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe (a)	(28 588)	(6 531)
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	375 210 096	57 889 722
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	375 210 096	57 889 722
Résultat de base par action (en euros) (a/b)	(0,08)	(0,11)
Résultat dilué par action (en euros) (a/c)	(0,08)	(0,11)

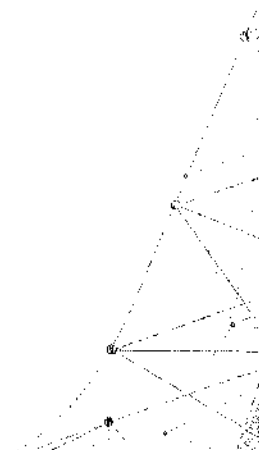
1.5.6.13 RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES

Au cours de l'exercice précédent, le Groupe a cédé ProcessFlows Ltd. UK (29 mai 2015). En application de la norme IFRS 5 le résultat net de cette activité est présenté, sur la période comparative, sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net des activités abandonnées », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie de l'exercice précédent.

Les principaux agrégats de compte de résultat et de flux de trésorerie de ProcessFlows pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 29 mai 2015 sont présentés ci-après.

Le compte de résultat contributif de ProcessFlows sur la période juillet 2014 - mai 2015 est présenté ci-dessous :

	2014-2015
(en milliers d'euros)	11 mois
Chiffre d'affaires net	15 825
Résultat opérationnel courant	1 121
Autres charges et produits opérationnels	(4 118)
Résultat opérationnel	(2 998)
Autres produits financiers	1
Résultat financier	1
Charge d'impôts	(170)
Résultat net	(3 166)



Le résultat opérationnel a été impacté par la moins-value de cession de 3,9 millions d'euros (prix de cession 4,35 millions d'euros moins les capitaux propres consolidés de 8,2 millions d'euros) et des frais de cession pour un montant de 0,3 million d'euros.

Le tableau de flux de trésorerie de ProcessFlows sur la période juillet 2014 - mai 2015 est présenté ci-dessous :

	2014-2015
(en milliers d'euros)	11 mois
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(375)
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	(61)
Flux de trésorerie net lié au financement	0
Variation de trésorerie des activités abandonnées	(436)

1.5.7 NOTES SUR LES RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

1.5.7.1 RISQUES OPERATIONNELS

1.5.7.1.1 Risques liés à la gestion du personnel

Avanquest, comme ses concurrents, est très dépendante de ses équipes de professionnels, hautement qualifiés, et souvent sur des postes et compétences très spécifiques. La capacité du Groupe à croître dépend, pour une large part, de sa capacité à attirer, motiver et retenir ce personnel hautement qualifié possédant les compétences et l'expérience nécessaires.

Afin d'intéresser et de retenir ses salariés, la Direction du Groupe associe une partie de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par un programme d'attribution d'actions gratuites.

La politique de rémunération du Groupe est en adéquation avec le marché. Chaque année, des augmentations générales peuvent être accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances.

1.5.7.1.2 Risques liés à la concurrence

Avanquest intervient dans un marché concurrentiel qui se caractérise par une évolution rapide des technologies ainsi que par l'introduction fréquente de nouveaux produits et services.

Dans ce cadre, certains des concurrents d'Avanquest pourraient disposer de moyens techniques et de ressources en matière de développement et de commercialisation supérieurs à ceux de la Société. Ainsi, sur l'activité PlanetArt, des concurrents établis sur la partie Web-to-Print comme Shutterfly ou Vistaprint ont les moyens de venir concurrencer l'activité Mobile-To-Print avec des très lourds investissements marketing et techniques, aucune barrière à l'entrée n'existant sur ce marché. L'arrivée de nouveaux concurrents agissant sur les mêmes marchés que la Société pourrait également affecter les parts de marché d'Avanquest de manière défavorable, et ainsi diminuer la récurrence de la base de clients acquis, certains clients pouvant passer sur des offres concurrentes.

Sur l'activité myDevices, le Groupe fait face à nombre d'acteurs de poids (PTC, ATOS, IBM ...) qui cherchent à se positionner sur ce marché émergent prometteur, chacun avec une approche différenciée (sur mesure, services ...) et avec des moyens financiers considérables.

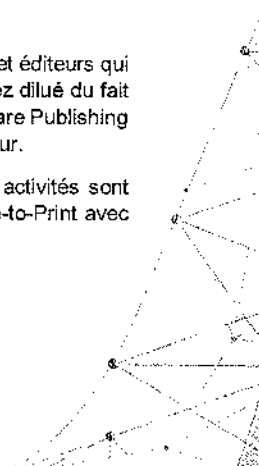
Par ailleurs, la Société doit anticiper les évolutions technologiques susceptibles d'être demandées par le marché et être en mesure de maintenir sa capacité d'innovation afin de maintenir et de développer son activité et sa croissance.

Afin de faire face à ces risques, la Société effectue des efforts importants en matière de développement et de dépenses en recherche et développement, et porte une attention particulière à l'innovation et au développement de nouveaux modèles économiques.

1.5.7.1.3 Risques liés aux fournisseurs et partenaires

Avanquest vend des produits, en majorité développés en externe. Ainsi, une rupture de contrat avec les développeurs et éditeurs qui fournissent ces produits pourrait impacter négativement le chiffre d'affaires du Groupe. Néanmoins, ce risque est assez dilué du fait de la taille et de la diversité du portefeuille produits (plus de 500 produits). Aussi, la cession de la filiale Avanquest Software Publishing Ltd., filiale distribuant des jeux vidéo, intervenue au 30 avril 2016, diminue le risque lié à la perte d'un contrat fournisseur.

L'activité d'Avanquest Software, ainsi que le Web-to-Print sont en grande majorité réalisés sur internet. Ainsi, ces activités sont fortement liées à l'achat de trafic *via* Google notamment. Cette observation est également valable sur l'activité Mobile-to-Print avec



Facebook. Des changements de réglementation ou de pratiques de Google / Facebook vis-à-vis d'Avanquest pourraient affecter négativement ces activités. Étant donné le peu d'acteurs similaires à Google / Facebook, aucune réelle stratégie ne peut être envisagée pour contrer ce risque si ce n'est une diversification des sources de trafic, ce qui est la stratégie de la Société depuis plusieurs années.

Sur toutes ses activités, le Groupe utilise un certain nombre de partenaires, fournisseurs de technologie et de services (traitement des commandes, production et logistique, gestion des paiements, hébergement de données...). À ce jour, la Société estime qu'il n'existe pas de dépendance trop forte vis-à-vis de ces partenaires, et considère donc être prémunie de ce risque. Néanmoins, une rupture des relations commerciales avec un ou plusieurs partenaires pourrait avoir des impacts défavorables sur l'activité pendant une période de transition.

1.5.7.1.4 Risques clients

Comme l'activité d'Avanquest est en grande majorité réalisée auprès de clients grand public, le risque clients n'est pas considéré comme significatif.

Toutefois, il convient de noter que sur la division Software, une partie de l'activité est gérée par un partenaire externe. Avanquest considère qu'il n'existe pas de dépendance forte vis-à-vis de ce partenaire puisque l'activité pourrait être gérée en interne. Néanmoins, une rupture des relations commerciales avec ce partenaire pourrait avoir des impacts défavorables sur l'activité pendant une période de transition.

Au 30 juin 2016, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 23,9 millions d'euros et représente 20,4 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 20,7 % l'exercice précédent). Au cours de l'exercice 2015-2016, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 3,2 % du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 2,9 %, le troisième client 2,9 % et le quatrième 2,7 %.

La stratégie du Groupe, qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest d'accentuer la diversification de sa clientèle. Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

1.5.7.1.5 Risques technologiques

Par ailleurs, du fait de son activité, la Société est exposée de manière continue à des risques liés à la sécurité et au piratage potentiel de ses applications et logiciels. La Société prend toutes les précautions nécessaires afin de garantir la sécurité de ses produits mais ne peut exclure que ceux-ci soient victimes de défaillances ou de piratages, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur ses activités.

Un autre risque technologique identifié par la Société est la sauvegarde et la préservation des données. Pour se prémunir de ce risque, la Société a mis en place des politiques de back-up réguliers pour les données stockées en interne, et attache une attention particulière à la fiabilité des sous-traitants qui gèrent leurs datacenter externalisés.

1.5.7.1.6 Risques liés à l'innovation et au lancement de nouvelles activités

Avanquest se positionne comme un acteur important de l'industrie numérique en général et, de ce fait, porte une attention particulière à l'innovation et au développement de nouveaux modèles économiques.

C'est ainsi que la division Avanquest Software a développé de nouvelles offres basées sur différents modèles économiques, et que la division PlanetArt a lancé des produits comme FreePrints et Photobooks. De même, Avanquest a créé la division myDevices, qui au travers de sa plateforme de gestion d'objets connectés, ou d'autres produits, comme Cayenne, apporte des technologies innovantes sur un marché en très forte croissance.

Le développement de nouvelles activités innovantes présente un risque lié à l'absence d'historique, ou à la non-maturité des marchés ou des technologies. Pour faire face à ce risque, Avanquest réalise de nombreux tests avant le lancement de certains produits, analyse et suit des indicateurs de performance précis et met en place des modèles financiers de suivi opérationnel des activités. Malgré ces efforts, le risque lié au lancement de ces activités ne peut être complètement écarté.

1.5.7.1.7 Risques de dépréciation des actifs incorporels

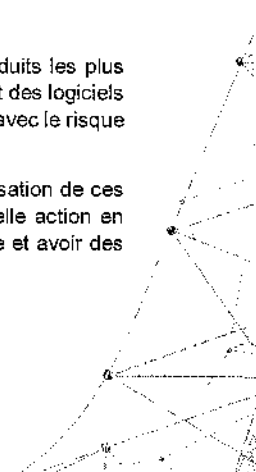
Outre l'impact sur la rentabilité, la non-réalisation d'objectifs de développement sur les nouvelles activités (risque décrit au § 1.5.7.1.6) pourrait également conduire à une perte de valeur des actifs incorporels du Groupe.

Il est à noter que suite à la dépréciation de l'écart d'acquisition et la dépréciation et amortissement accéléré d'une grande partie des frais de développement capitalisés, la valeur nette des actifs incorporels a fortement baissé, ce qui réduit significativement ce risque.

1.5.7.1.8 Risques de produits défectueux

Même si la Société considère que ses produits sont suffisamment fiables pour pouvoir être commercialisés, ses produits les plus récents n'ont jamais fait l'objet d'études de fiabilité à grande échelle. Plus généralement, le risque de dysfonctionnement des logiciels de la Société pourrait contraindre cette dernière à devoir rappeler certains de ses produits ou à devoir les faire évoluer, avec le risque que cela comporte de coûts et délais supplémentaires.

Par ailleurs, certains clients pourraient tenter une réclamation en dédommagement du préjudice subi du fait de l'utilisation de ces produits et services présentant des défauts et des dommages causés sur le développement de leur activité. Une telle action en responsabilité contre la Société, même si elle n'aboutissait pas, pourrait s'avérer longue, coûteuse en frais de défense et avoir des





effets négatifs sur l'image et la situation financière de la Société. Bien que les contrats de vente et de prestations de services conclus par la Société contiennent généralement des clauses limitant sa responsabilité du fait de produits et services défectueux, l'efficacité de ces clauses pourrait être limitée par certaines dispositions légales ou par la jurisprudence.

L'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives de la Société à moyen et long terme, pourraient en être affectés. Des polices d'assurance couvrent ces préjudices, pour plus d'informations reportez-vous au § 1.5.7.5.

Le 28 juin 2016, le produit « SMART POWER » de la marque Avanquest a fait l'objet d'un signalement de dangerosité pour les consommateurs. Des mesures immédiates de retrait du produit défectueux ont été mises en place par Avanquest et ses filiales européennes afin de garantir la sécurité des personnes au nom du principe de précaution et bien qu'aucun incident n'ait été reporté. Une procédure de retour de produits a été mise en place par l'entreprise et est toujours en cours. Les consommateurs renvoient aux frais d'Avanquest les produits défectueux et sont remboursés dans un délai de trois mois à compter de la réception des produits par la Société. Le risque sanitaire est considéré comme faible dès lors que des moyens d'information des consommateurs ont été mis en œuvre. Le risque judiciaire est également considéré comme faible par la Société. Le coût total de l'opération de rappel des produits est par ailleurs bordé et ne met pas financièrement l'entreprise en situation de risque.

1.5.7.2 RISQUES FINANCIERS

1.5.7.2.1 Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées.

La restructuration financière finalisée en juin 2015 a permis au Groupe de se recapitaliser (via une levée de fonds de 34,5 millions d'euros) et d'assainir sa situation financière (en remboursant presque intégralement ses dettes bancaires). Le montant de trésorerie consommé sur l'exercice 2015-2016 est conforme au budget.

La position de trésorerie au 30 juin 2016 du Groupe est de 11,1 millions d'euros. Les emprunts et autres dettes financières s'élèvent à 1,3 million d'euros, et par conséquent le montant de la trésorerie nette est de 9,8 millions d'euros.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité en effectuant des prévisions de trésorerie à 12 mois. Ces prévisions découlent du business plan établi par la Direction. Le Groupe considère que ces prévisions ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

L'échéancier des dettes financières peut être trouvé dans les annexes des comptes consolidés au 30 juin 2016 § 1.5.5.3.2.

1.5.7.2.2 Risque de contrepartie

La Société détient des comptes bancaires dans des banques diversifiées et de premier ordre. Ainsi, le risque de contrepartie n'est pas jugé significatif.

1.5.7.2.3 Risque de dilution

Dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants, employés et consultants, la Société a, depuis sa création, régulièrement émis et attribué des stock-options et des actions gratuites.

Au 30 juin 2016, l'exercice de l'ensemble des instruments de la Société émis ou à émettre, donnant accès au capital, permettrait la souscription d'un nombre de 915 000 actions nouvelles, représentant une dilution de 0,24 %. L'exercice des instruments donnant accès au capital, en circulation, ainsi que toutes émissions ou attributions nouvelles entraîneraient une dilution pour les actionnaires.

Il est cependant nécessaire de noter que 100 % des actions gratuites ne seront exercées que si certains objectifs de croissance de cours de Bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.

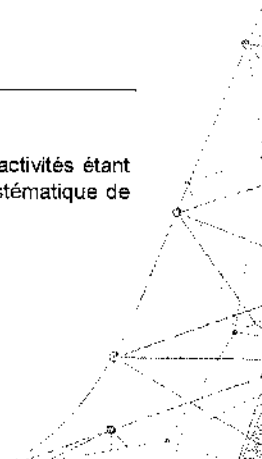
Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest serait augmenté d'un montant de 91 500 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 37 531 856 euros à 37 623 356 euros, soit une augmentation de 0,27 % étalée dans le temps entre 2016 et 2018. Il est cependant nécessaire de noter que 100 % des actions gratuites ne seront attribuées de façon définitive que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.

1.5.7.3 RISQUES DE MARCHE

1.5.7.3.1 Risque de Change

L'essentiel de l'activité du Groupe est réalisé en dehors de la zone euro. Néanmoins, les revenus et les coûts des activités étant libellés dans les mêmes devises, l'exposition au risque de change est restreinte au résultat, et aucune politique systématique de couverture du risque de change n'a été mise en place au sein du Groupe.



Une estimation de l'impact des variations de change sur les résultats de l'exercice clos au 30 juin 2016 est indiquée ci-dessous :

Exercice clos au 30 juin 2016

(en millions d'euros)	Impact sur le résultat opérationnel courant		Impact sur les capitaux propres	
	↘ 10 %	↗ 10 %	↘ 10 %	↗ 10 %
USD	1,3	(1,3)	1,8	(1,8)
GBP	(0,3)	0,3	0,5	(0,5)
Total	1,0	(1,0)	2,3	(2,3)

1.5.7.3.2 Risque de taux

L'emprunt contracté par la filiale Avanquest North America (solde de 1,18 million d'euros) a un taux d'intérêt variable basé sur le Prime Rate américain. Vu le niveau faible d'endettement, une variation des taux d'intérêt n'impacterait que très peu les résultats du Groupe, et aucune nouvelle couverture n'a été mise en place lors de l'exercice 2015-2016 et aucune couverture ne subsiste à ce jour.

1.5.7.3.3 Risque sur les Actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque.

Le 8 mars 2016, la Société a procédé au rachat d'un bloc d'actions au prix unitaire de 0,1097 euro par action pour un montant total de 2,6 millions d'euros. La Société a également procédé à l'achat sur le marché de 300 000 actions supplémentaires au prix nominal de 0,10 euro. Ainsi, au 30 juin 2016, la Société possède 26 844 791 actions propres, soit environ 7,15 % du capital, sur lesquelles il existe un risque de volatilité.

1.5.7.4 RISQUES JURIDIQUES

1.5.7.4.1 Risques liés à la propriété intellectuelle

En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest bénéficie des dispositions de l'article L. 113-9 du Code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des États-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la Société est dévolu à l'employeur. Lors de la négociation et de la rédaction de ses contrats clients, Avanquest attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.

Les logiciels d'Avanquest sont déposés auprès de l'Agence de protection des programmes (APP) dans un souci de préservation de ses droits et de lutte contre le piratage informatique. Ils font également l'objet pour les logiciels conçus ou édités aux États-Unis d'un dépôt auprès du « Copyright Office ». Comme tous les acteurs de l'industrie du logiciel, Avanquest est exposée aux problématiques du « piratage » de ses œuvres. Pour limiter ce risque, Avanquest a mis en place des solutions techniques différentes : mesures de protections techniques (anti-copie) sur certains supports physiques de ses logiciels, notamment pour les produits édités, système d'activation par clé unique et/ou combinaison de ces méthodes entre elles ou avec d'autres méthodes de protection des œuvres.

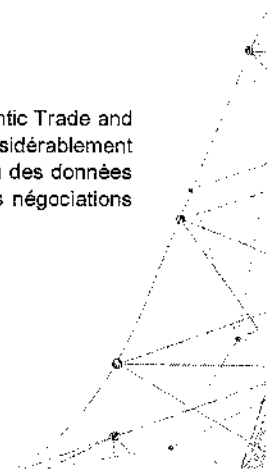
En matière de propriété industrielle, Avanquest dispose d'environ 140 marques enregistrées et de 860 noms de domaine. Les marques considérées comme les plus importantes sont déposées sur l'ensemble du territoire européen et aux États-Unis. Compte tenu du fort développement à l'international, Avanquest procède régulièrement à l'extension du dépôt de ses marques les plus importantes dans les principaux pays où sont commercialisés ses produits. Avanquest a mis en place un système de surveillance de certaines marques clés et procède régulièrement à des oppositions à l'enregistrement de marques qu'elle estime porter atteinte à ses droits. Avanquest attache également une vigilance particulière à l'enregistrement de noms de domaines susceptibles de contenir des signes lui appartenant. Comme elle le fait régulièrement, Avanquest a audité son portefeuille, et a mis en place une politique d'optimisation de la gestion de ses actifs de propriété intellectuelle au sein du Groupe (marques, noms de domaine, conseils).

Avanquest n'est pas exposé à des risques juridiques spécifiques en dehors de ceux afférents à la propriété intellectuelle, et à sa responsabilité contractuelle, civile et pénale de manière générale.

1.5.7.4.2 Risques réglementaires

Environnement réglementaire américain en matière d'échanges

En juillet 2013, les discussions autour d'un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (« Transatlantic Trade and Investment Partnership ») entre l'Union européenne et les États-Unis, se sont ouvertes. Ce traité pourrait modifier considérablement le cadre applicable aux échanges entre l'Europe et les États-Unis en matière de propriété intellectuelle, de circulation des données et de taxation des opérations réalisées sur le secteur du numérique. La Société demeure attentive à l'évolution des négociations menées par les représentants européens et américains.





Environnement réglementaire européen

Réglementation applicable en matière de protection des données personnelles

Le 14 avril 2016, le Parlement européen a adopté le règlement européen sur la protection des données personnelles, relai de la Directive de 1995 sur le sujet, qui vient encadrer de manière nouvelle la question des données personnelles. Tout en conservant les obligations déjà à la charge des entreprises en matière de protection des données et plus largement de la vie privée, le Règlement crée un régime nouveau d'autorégulation qui vient se substituer au régime déclaratif *a priori* auprès de la CNIL. Il organise la manière dont les entreprises devront mettre en œuvre cette autorégulation (études d'impacts et tenues de registres). La Société s'attache à organiser la transition vers les nouvelles modalités de protection prescrites par le Règlement d'ici à sa mise en œuvre effective le 25 mai 2018.

Réglementation applicable en matière de neutralité de l'Internet

La problématique de la neutralité de l'Internet soulève, derrière la logique d'accès à tous à l'ensemble des contenus dans les mêmes conditions, la question du partage des revenus entre les créateurs de contenus, les opérateurs techniques chargés de permettre l'accès à ces contenus, et les intermédiaires qui en assurent l'exploitation. La remise en cause du principe de neutralité pourrait permettre la mise en place d'un modèle économique discriminant et l'accès à certains contenus pour lesquels les créateurs ou les intermédiaires n'auraient pas conclu d'accords avec les opérateurs techniques. L'ARCEP a rendu en septembre 2012 au Parlement et au Gouvernement un rapport sur la neutralité de l'Internet. Le 28 février 2013, le Gouvernement s'est prononcé dans sa Feuille de route sur le Numérique, en faveur de la mise en place de dispositions législatives relatives à la neutralité de l'Internet si le Conseil National du Numérique se prononçait en ce sens. Le Groupe Avanquest demeure attentif à une éventuelle évolution de la législation sur la question de la neutralité du Net.

Réglementation applicable à la fiscalité du secteur numérique

Le 18 janvier 2013, un rapport sur la fiscalité du numérique (rapport COLIN-COLLIN) a été remis au ministre de l'Économie et des Finances, au ministre du Redressement productif, au ministre délégué chargé du Budget, et la ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, de l'Innovation et de l'économie numérique. Ce rapport soulève notamment la question de l'adoption d'une taxe sur la « data ». Toute évolution de la réglementation en ce sens, devra être prise en compte par la Société. Le sujet ne semble toutefois pas devoir connaître d'évolution sans décision préalable prise à l'échelle européenne.

1.5.7.4.3 Risque de litige

À l'exception des deux contrôles fiscaux qui ont eu lieu sur l'exercice en France et en Allemagne, et d'un rappel produits qui a été mentionné dans § 1.5.7.1.8, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Le Groupe estime que ce risque n'est pas significatif car le contrôle fiscal en Allemagne s'est soldé sans rectification, et la rectification dans les comptes d'Avanquest dont la société a été notifiée après la clôture des comptes est inférieure à la provision dans les comptes au 30 juin 2016.

Une provision de 45 milliers d'euros a été passée dans les comptes pour couvrir le préjudice des retours des produits défectueux dans le cadre du litige des prises Smart Power.

1.5.7.4.4 Risques industriels et risques liés à l'environnement

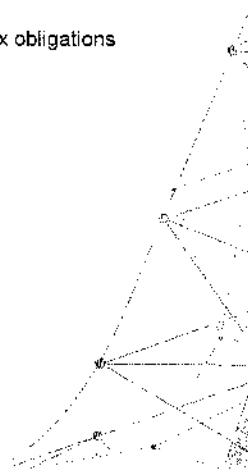
Du fait de la nature de son activité, la Société n'est pas ou peu exposée à ce type de risques.

1.5.7.5 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

La Société dispose de polices d'assurance, que la Direction du Groupe considère adéquate. Ces polices, et leur adéquation sont revues régulièrement et au minimum une fois par an. Avanquest a souscrit des polices assurant la couverture des pertes d'exploitation, les dommages aux biens et la responsabilité civile (de la Société et des mandataires sociaux). Ces polices sont validées par le Comité de Direction.

Le montant de la couverture perte d'exploitation d'Avanquest s'élève à 2,5 millions d'euros (avec une franchise de 3 jours de perte d'exploitation). Le montant des couvertures de dommages aux biens est plafonné à 0,6 millions d'euros (avec une franchise variant de 0 à 3 milliers d'euros suivant les dommages). Les risques de responsabilité civile de la Société sont couverts à hauteur de 10 millions d'euros (avec une franchise variant de 0 à 50 milliers d'euros suivant la nature du dommage). La police couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux couvre l'ensemble des mandataires sociaux d'Avanquest et de ses filiales dans le monde à hauteur de 5 millions d'euros. La prime globale pour ces polices est d'environ 33 milliers d'euros.

Chacune des filiales du Groupe souscrit localement à des polices d'assurance adaptées à ses besoins et conformes aux obligations légales locales.



1.5.8 NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1.5.8.1 CLAUSES DE COMPLEMENT DE PRIX SUR LES ACQUISITIONS ET PARTICIPATIONS

Aucune clause de complément de prix n'est encore applicable sur les acquisitions effectuées lors des exercices précédents.

1.5.8.2 ENGAGEMENTS ET GARANTIES DONNES

Filiale	Date	Nature	Montant	Limite	Durée
Arvix LLC	31-oct-14	Contrat de cession d'actifs	Garantie indemnitaire liée au montant et au caractère du préjudice: Maximum: 22.000.000 euros Minimum: 3.300.000 euros	<u>Violation d'une déclaration ou garantie (autre que les "déclarations fondamentales")</u> : 15% du prix de cession ; <u>Violation d'une obligation pesant sur le Vendeur</u> : 50% du prix de cession ; <u>Violation des "déclarations fondamentales"</u> , celles liées aux actifs et responsabilités exclues et aux créances fiscales ; le prix de cession ; <u>En cas de droit pour l'Acheteur à l'obtention d'une compensation équitable ou en cas de fraude</u> : pas de plafond. Prix de cession = 22.000.000 Euros	<u>Toute demande</u> : 1 an à compter de la date de paiement final (devant intervenir dans les 12 mois suivants le Closing, soit au plus tard le 31 octobre 2016) <u>Créance fiscale</u> : 90 jours suivant le closing (soit le 25 janvier 2015) <u>Garantie liée aux "déclarations fondamentales"</u> : 5 ans à compter de la date du closing, soit jusqu'au 31 octobre 2019.
Edition Multimédia Électronique (EMME) - Contrat conclu entre Avanquest Software SA et SFPI	17-févr-15	Contrat d'acquisition d'actions	Réduction de prix liée au montant du préjudice	250.000 €, sauf concernant les préjudices liés : (i) aux litiges prud'homaux en cours et ; (ii) au règlement de toute dette fiscale ou sociale dont le fait générateur est antérieur à la date de réalisation ou non révélée à l'Acquéreur préalablement à cette date.	18 mois à compter de la date de réalisation (17 février 2015), soit jusqu'au 17 août 2016 sauf : - en cas de préjudices liés aux litiges prud'homaux : 15 jours ouvrés suivant la décision judiciaire de dernier ressort portant sur le litige prud'homal concerné ; - en cas de préjudices liés aux dettes fiscales ou sociales : 15 jours ouvrés suivant l'expiration de la prescription légale applicable.
ProcessFlows (UK) Limited	29-mai-15	Contrat de cession d'actions	Minimum : 4.000.000 Euros Maximum : 5.350.000 Euros + intérêts sur maximum 350.000 Euros	Prix versé au vendeur sauf en cas de revendication liée aux créances fiscales, sociales et d'insolvabilité (absence de procédure de redressement judiciaire ou liquidation, absence de requête en vue d'obtenir la nomination d'un liquidateur). Dans ce dernier cas, le montant maximum est de 2.500.000 livres sterling. Plancher: 50.000 livres sterling (sauf en cas de fraude)	<u>Toute demande</u> : 1 an à compter de la date de la réalisation de la transaction, soit jusqu'au 29 mai 2016 ; <u>Créance fiscale</u> : 7 ans à compter de la date de réalisation de la transaction, soit jusqu'au 29 mai 2022.
Avanquest Software Publishing (UK) Ltd.	30-avr-16	Contrat de cession d'actions	Garantie consentie à hauteur du montant des pertes, garanties, coûts et dépenses dans certains cas prévus par le contrat de cession	750.000 livres sterling, auxquels s'ajoute le montant du prix lié à la clause d'earn out. Plancher: 2.500 livres sterling en cas de mise en jeu pour un motif unique 25.000 livres sterling en cas de mise en jeu pour plusieurs motifs	<u>Toute demande</u> : 2 an à compter de la date de la réalisation de la transaction, soit jusqu'au 30 avril 2018 ; <u>Créance fiscale</u> : 7 ans à compter de la date de réalisation de la transaction, soit jusqu'au 30 avril 2023.
Carteland	7-févr-14	Contrat de cession d'actions	Réduction de prix liée au montant du préjudice	500.000 Euros (sauf agissements frauduleux ou dolosifs ou non-respect, erreur, inexactitude, omission, caractère non sincère de certaines déclarations et garanties). Plancher: 25.000 Euros.	<u>Déclarations et garanties fiscales et sociales</u> : 1 mois suivant l'extinction de la prescription légale ; <u>Toutes autres déclarations</u> : 18 mois suivant la date de réalisation, soit le 7 août 2015 ; <u>Préjudice Valisette</u> : 1 mois suivant la date de réalisation, soit le 7 mars 2014.
Avanquest UK Limited	30-juin-16	Lettre de confort	N/A	N/A	Jusqu'au 30 juin 2017 au minimum

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (3 millions de dollars) accordée à sa filiale Avanquest North America Inc. et aussi à la banque Cathay pour le nouveau prêt de 2 millions de dollars contracté le 20 mai 2015.

1.5.8.3 NANTISSEMENTS DONNES

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America Inc. ont nanti leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (3 millions de dollars) et un prêt (2 millions de dollars) à Avanquest North America Inc.

1.5.8.4 ENGAGEMENT ET GARANTIES REÇUS

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la Société et ses filiales au 11 février 2011. Concernant cette garantie, elle est toujours valable pour tout ce qui concerne les réclamations fiscales dont la prescription aurait une durée supérieure à cinq ans.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la Société au 31 mars 2011.

Le complément de prix potentiel lié à la vente d'Avanquest Software Publishing Ltd, calculé en fonction de la marge brute, n'a pas été intégré en comptabilité dans le calcul de la moins-value et sera enregistré en produit si cela se réalise.

1.5.9 AUTRES INFORMATIONS

1.5.9.1 EFFECTIF DU GROUPE

Au 30 juin 2016, le groupe Avanquest compte 295 salariés (contre 326 au 30 juin 2015). Cette baisse s'explique principalement par la cession de la filiale anglaise Avanquest Software Publishing Ltd.

Répartition de l'effectif par pays :

Répartition par pays	France	États-Unis	Grande- Bretagne	Allemagne	Chine	Canada	Autres Europe	Total
Juin-16	65	167	0	7	50	6		295
Juin-15	74	167	32	7	40	6	0	326

1.5.9.2 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants(1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2015/16	2014/15
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Rémunération fixe	808	710
Rémunération variable	396	274
Avantages en nature	62	26
Jetons de présence	63	73
Honoraires (2)	1 040	1 235
Avantages du personnel court terme	2 369	2 318
Paiements fondés sur actions	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Total	2 369	2 318

(1) Membres du Conseil d'Administration, du Conseil de Surveillance, et du Directoire.

(2) Elendil & Navendis 0,3 million d'euro, 1 050 Partners 0,15 million d'euro, Maslow Capital Partners 0,4 million d'euro, InFusio Consulting 0,1 million d'euro.



Les dirigeants de la filiale américaine Roger Bloxberg et Todd Helfstein bénéficient depuis le 8 novembre 2012 d'une option d'acquérir chacun 10 % de l'activité Mobile-to-Print US à un prix égal à deux fois l'investissement du Groupe en capital et en frais de recherche et développement dans le cadre d'un potentiel spin-off de cette activité.

1.5.9.3 SECTEURS OPERATIONNELS

En application d'IFRS 8 Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la Direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

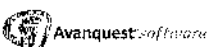
Au 30 juin 2015, les secteurs opérationnels définis par le Groupe étaient les suivants :

BtoC : regroupant les divisions Avanquest Software et myDevices ;
Impression Digitale : correspondant à la division PlanetArt.

Au 30 juin 2016, il a été décidé de diviser le secteur opérationnel BtoC en deux UGT : Avanquest Software et myDevices, et de renommer le secteur opérationnel Impression Digitale en PlanetArt, ce afin de s'aligner sur les divisions opérationnelles du Groupe et sur sa communication financière.

Ainsi, les trois secteurs opérationnels sur lesquels opère le Groupe au 30 juin 2016 sont les suivants :

- **PlanetArt** regroupe les activités de Mobile-to-Print, notamment à travers son offre FreePrints – la solution la moins chère et la plus simple au monde pour imprimer ses photos de son smartphone et de Web-to-Print, via ses sites d'impression de produits photo personnalisés ;
- **myDevices** regroupe les activités liées à sa plateforme globale de gestion de l'Internet des Objets (IoT) et également ses activités historiques dans le domaine de la mobilité ;
- **Avanquest Software** correspond à l'activité historique du Groupe consistant à distribuer des logiciels tierces parties. Avanquest Software vend tous les ans plus d'un million de logiciels via ses sites web et points de vente à travers le monde.

en millions d'euros	 <i>exercice clos au</i>		 <i>exercice clos au</i>		 <i>exercice clos au</i>	
	30/06/16	30/06/15	30/06/16	30/06/15	30/06/15	30/06/15
Chiffre d'affaires	56,4	32,9	3,7	5,5	57,3	51,3
EBITDA ajusté*	(9,3)	(9,5)	(5,0)	(0,5)	1,1	(1,4)
% sur CA	-17%	-29%	-83%	-9%	2%	-3%
Ecart d'acquisition	0,0	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Immobilisations incorporelles	1,2	2,3	0,0	2,8	0,3	2,1
Total actif incorporel	1,2	7,1	0,0	2,8	0,3	2,1

La division PlanetArt est en très forte croissance, surtout grâce au doublement des ventes de l'activité Mobile-to-Print par rapport à l'exercice précédent et au lancement de Photobooks, début 2016, qui a permis, malgré la hausse des investissements marketing, sur l'exercice, une amélioration du taux d'EBITDA (de - 29 % en 2014-2015 contre - 17 % en 2015-2016).

Pour l'instant, le chiffre d'affaires généré par myDevices est très faible en raison de la fin programmée des ventes de logiciels en mode embarqué combinée à un retard dans la montée en puissance des activités sur sa plateforme de gestion des objets connectés.

L'activité Avanquest Software a réalisé un bon exercice grâce notamment à d'excellentes ventes sur le premier semestre du jeu Minecraft Story Mode commercialisé en Grande-Bretagne, ainsi qu'à la mise en place de nouveaux business model dans l'activité Online autour du développement de revenus récurrents et de nouvelles offres de digital marketing.

(*) L'EBITDA ajusté correspond au Résultat Opérationnel Courant avant impact des dotations et amortissements, de la production immobilisée, ainsi que des retraitements IFRS.

1.5.9.4 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.5.9.4.1 myDevices : Lancement de Cayenne sur Arduino

Après son lancement réussi sur Raspberry Pi, la technologie de la plateforme Cayenne permet dorénavant aux utilisateurs de puces Arduino de simplifier et d'accélérer significativement les process de développement de projets IoT.

Ce partenariat avec Arduino, leader mondial dans ce domaine, permet d'accroître significativement la communauté adressable de Cayenne.

